

Exploration des actions de sobriété dans les démarches territoriales en Europe

Phase 1 de l'étude de la sobriété
dans les démarches territoriales

EXPERTISES

Dec.
2020

REMERCIEMENTS

Les membres du Comité de Pilotage de l'étude

Guillaume BASTIDE (Service Politique Territoriale, Cit'ergie ADEME)
Marianne BLOQUEL (Service Consommation et Prévention, ADEME)
Karine BOSSER (DR Normandie ADEME)
David CANAL (Direction Adaptation Aménagement et Territoires ADEME)
Cécile CHERY (DR PACA ADEME)
Marc COTTIGNIES (Service Transports et Mobilité ADEME)
Hélène DIJOS (Service Transports et Mobilité ADEME)
Erwann FANGEAT (SPEM, Numérique, ADEME)
Thibaut FAUCON Thibaut (DR Ile de France ADEME)
Pierre GALIO (Chef du Service Consommation et Prévention, ADEME)
Isabelle HEBE (Service Agriculture ADEME)
Gérald LALEVEE (Direction Adaptation Aménagement et Territoire, Cit'ergie, ADEME)
Solène MARRY (Service Bâtiment ADEME)
Anna PINEAU (SMVD, Référentiel Economie Circulaire, ADEME)
Anaïs ROCCI (Direction Etudes Prospectives et Recherche ADEME)
Agnès RONDARD (DR AURA, ADEME)
Emily SPIESSER (Service Consommation et Prévention, ADEME)
Dominique TRAINEAU (Service Consommation et Prévention, ADEME)

Les membres du groupement de l'étude

David CORRE (TEHOP)
Elodie HOUGUET (ALBEA)
Sylvie LACASSAGNE (Energy Cities)
Nicolas THIBAUT (Projets et Territoires)
Gael VIRLOUVET (TEHOP)

CITATION DE CE RAPPORT

Sylvie LACASSAGNE, Energy Cities, Gaël VIRLOUVET, TEHOP. 2021
**Exploration des actions de sobriété dans les démarches territoriales en Europe –
Phase 1 de l'étude de la sobriété dans les démarches territoriales.** 36 pages

Cet ouvrage est disponible en ligne <https://librairie.ademe.fr/>

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'oeuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Ce document est diffusé par l'ADEME

ADEME

20, avenue du Grésillé
BP 90 406 | 49004 Angers Cedex 01
Numéro de contrat : 2020MA000193 TEHOP

Étude réalisée pour le compte de l'ADEME par : Energy Cities – Sylvie LACASSAGNE – Peter SCHILKEN – Christiane MAURER
Coordination technique – ADEME : Dominique TRAINEAU et Marianne BLOQUEL

Direction/Service : Service Consommation et Prévention – Direction Economie Circulaire & Déchets

SOMMAIRE

1. ZÜRICH – SOCIETE A 2000 WATTS.....	6
1.1. Contexte.....	6
1.2. Description.....	6
1.3. Initiateur / Acteurs concernés / Gouvernance.....	8
1.4. Effets leviers – Feuille de route.....	8
1.5. Freins rencontrés.....	8
Ressources et liens.....	9
Contact.....	9
2. CANTON DE GENEVE – PLAN DIRECTEUR ENERGIE	10
2.1. Contexte.....	10
2.2. Description.....	10
2.3. Zoom sur « Technologies partagées, les <i>cleantechs</i> , le <i>low-tech</i> et le <i>no-tech</i> ».....	10
2.4. Gouvernance.....	11
Ressources et liens.....	11
Contact.....	11
3. LIEGE - CEINTURE ALIMENT-TERRE.....	12
3.1. Contexte.....	12
3.2. Description.....	12
3.3. Acteurs concernés / Gouvernance.....	12
3.4. Effets leviers.....	13
Ressources et liens.....	13
Contact.....	13
4. VENLO - PRINCIPES DU CRADLE TO CRADLE.....	14
4.1. Contexte.....	14
4.2. Description.....	14
4.3. Gouvernance.....	15
4.4. Effets leviers.....	15
Ressources et liens.....	15
Contact.....	15
5. PONTEVEDRA – MOBILITE.....	16
5.1. Contexte.....	16
5.2. Description.....	16
5.3. Gouvernance.....	17
5.4. Effets leviers.....	17
Ressources et liens.....	17
Contact.....	17
6. FRANCFORT-SUR-LE-MAIN – UNE ZAE DURABLE	18
6.1. Contexte.....	18
6.2. Description.....	18

6.3. Acteurs concernés / Gouvernance	19
6.4. Effets leviers	19
Ressources et liens.....	19
Contact	19
7. GENEVE (VILLE) – PROGRAMME G’INNOVE.....	20
7.1. Contexte – description.....	20
7.2. Focus sur quelques projets.....	20
7.3. Gouvernance	21
7.4. Effets leviers	21
Contact.....	21
8. AMSTERDAM – LE DONUT.....	22
8.1. Contexte.....	22
8.2. Description	23
8.3. Gouvernance	23
8.4. Effets leviers	23
8.5. Et ailleurs en Europe	24
Ressources et liens.....	25
Contact	25
9. OSLO - BUDGET CLIMAT.....	26
9.1. Contexte.....	26
9.2. Description	26
9.3. Acteurs concernés / Gouvernance	27
9.4. Effets leviers	27
Ressources et liens.....	28
Contact.....	28

RÉSUMÉ

S'il est vrai que la sobriété est un axe peu affiché des politiques publiques, cette étude privilégie des exemples qui illustrent une dimension stratégique de la sobriété, ce choix structure l'ordre des monographies présentées.

Tout d'abord, la **Ville de Zurich** et le **Canton de Genève** où la sobriété est abordée comme un axe structurant pour revisiter les politiques publiques.

Ensuite des territoires qui ont développé une dynamique de sobriété thématique ; c'est le cas pour **Liège** (alimentation – circuits courts), **Venlo** (bâtiments – éco-conception), **Pontevedra** (mobilité) et **Francfort-sur-le-Main** (aménagement-urbanisme).

Et enfin des villes qui ont mis en place des outils et des méthodes qui encouragent des comportements et des modes d'organisation sobres au sein de l'administration et au-delà sur le territoire : **Amsterdam** (la théorie du Donut), **Genève** (le programme G'innoVe) et **Oslo** (un budget climat).

Ces exemples européens ont en commun deux caractéristiques marquantes. En premier lieu : l'essaimage, ces expériences sont très souvent source d'inspiration pour d'autres territoires et en second lieu ces pratiques portent une attention particulière au volet gouvernance et à la communication sur l'impact de ces actions sur les comportements individuels et collectifs.



1. Zürich – Société à 2000 watts

403 000 habitants

1.1. Contexte

Zürich est mondialement connue et reconnue pour sa qualité de vie, son centre bancaire et son statut de capitale prospère au cœur de la Suisse.

En 2008, les citoyens de Zürich se sont prononcés par référendum à 76,4% en faveur d'un objectif très ambitieux : devenir une société à 2000 watts. La société à 2000 watts indique le chemin vers un avenir durable, autant sur le plan écologique qu'économique, social et culturel. Elle combine technologie économie, hygiène de vie et culture pour former un modèle sociétal tourné vers l'avenir. A l'échelle de la Suisse, elle vise trois objectifs pour 2050 :

- 2000 watts d'énergie primaire par habitant par an ;
- Zéro émissions de CO₂ générés par l'utilisation d'énergie ;
- Energie à 100% renouvelable.

Seule l'énergie utilisée directement en tant que telle (chauffage, eau chaude, électricité, carburants) est comptabilisée dans les 2000 watts. L'énergie utilisée à d'autres fins (par exemple pour la production des biens de consommation ou l'alimentation) n'est pas incluse dans le calcul.

Les objectifs de la société à 2000 watts doivent être atteints grâce à une consommation individuelle plus responsable (résilience), une meilleure efficacité énergétique et au passage des énergies fossiles vers les énergies renouvelables. En Suisse, 23 des 26 cantons et plus de 100 villes et communes ont désormais adopté, en partie également au travers de référendums, la vision de la société à 2000 watts. Les objectifs précis varient cependant d'une ville à l'autre.

1.2. Description

Zürich est considérée dans le monde entier comme une ville pionnière pour atteindre la société à 2000 watts. Dans son [Plan Directeur sur l'Energie](#), la ville a fixé plusieurs objectifs :

Année	2020	2030	2050
Energie primaire par personne	4 000 watts	3 200 watts	2 500 watts
Emissions de gaz à effet de serre par personne	4 t eq. CO ₂	2,5 t eq. CO ₂	1 t eq. CO ₂

En 2005, année de référence, les habitants de Zürich consommaient 5 000 watts et produisaient 5,5 t CO₂-eq par personne.

Dans le calcul des émissions de gaz à effet de serre, la ville de Zürich inclut les « scope » 1 et 2, c'est-à-dire les émissions directement produites dans la ville, ainsi que les émissions liées à la production de l'énergie consommée (centrales à charbon, chauffage urbain, etc.). En plus de cela, Zürich inclut les émissions dues au trafic aérien de ses habitants (calculées à partir de la valeur moyenne des citoyens suisses).

Grâce à de nombreux projets comme la rénovation énergétique des bâtiments, le remplacement de chaudières à énergie fossile et la consommation d'électricité verte, le succès a rapidement été au rendez-vous. L'objectif de consommation énergétique de 2020 a déjà été atteint en 2014. En 2018, la consommation moyenne d'énergie était de 3 216 watts par habitant.

En revanche, en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre, les progrès sont plus faibles. En 2018, les Zürichoïses émettaient encore 4,16 t eq CO₂ par personne. La marge de manœuvre de la ville étant très étroite dans certains secteurs pourtant très pollués (par exemple le trafic aérien, les combustibles, l'efficacité énergétique, le remplacement des chaudières), Zürich est également dépendante des efforts du canton, du gouvernement fédéral et des habitants.

Pour atteindre ses objectifs ambitieux, la ville de Zürich a identifié cinq domaines d'action dans sa feuille de route :

1. La mobilité ;
2. L'approvisionnement énergétique ;
3. La consommation ;
4. Les zones d'habitation ;
5. Les bâtiments.

Des actions potentielles ont été élaborées dans chacun des cinq domaines d'action. **L'objectif premier de l'action municipale est la sobriété** (en allemand « Suffizienz ») ; c'est-à-dire la modification du cadre

de telle sorte que la consommation individuelle des habitants diminue. Cet objectif est mis en œuvre dans chaque domaine d'action grâce à des mesures concrètes.

Dans chaque domaine d'action, la municipalité a élaboré des principes d'action accompagnés d'objectifs précis. Lors de la mise en place de chaque principe, la ville a dû particulièrement veiller à obtenir ou à maintenir une large adhésion des citoyens. Pour ce faire, Zürich a accompagné chaque projet par un travail de relations publiques et lancé des campagnes de communication, comme « [Les Héroïnes et Héros climatiques de Zürich](#) ». Ce genre de campagne vise à informer les citoyens et les encourage à agir de manière responsable dans leur quotidien. En outre, les acteurs et initiatives émanant de la société civile sont inclus dans l'élaboration et la mise en place des projets afin de maintenir un lien direct entre la politique et les Zürichois.

1.2.1. Exemples de mesures

- Critères lors de la **conception de nouveaux lotissements** : La conception de nouveaux lotissements doit respecter des critères de sobriété tels que la réflexion sur la nécessité de chaque infrastructure et les espaces partagés. La construction de route ainsi que les temps de trajets doivent être conscris au minimum.
- **Réduction de la surface habitable** : La surface habitable utilisée en moyenne par chaque habitant doit être réduite via la densification des zones résidentielles, la mise en place de règles concernant l'occupation des logements locatifs gérés par la ville, ainsi que des offres d'échanges d'appartements au sein de coopératives de logements. Cet objectif devient lentement une réalité : depuis 2008, la surface individuelle utilisée dans les anciens immeubles réduit. Deux coopératives de logement ont réussi à faire baisser de 49m² à 39m² la surface moyenne par habitant grâce à des offres d'échanges d'appartements. Dans le domaine de l'urbanisme, l'accent est mis en particulier sur la gestion économe des quartiers.
- L'objectif est le même pour **l'espace de travail**. La ville examine dans quelle mesure la numérisation et l'essor nouveaux modèles de travail comme le temps partiel ou le télétravail peuvent participer à une réduction de l'espace de travail. Il s'agit de remplir la même fonction dans une surface réduite.
- **Chauffage et température maximale** : La ville encourage le remplacement d'anciens systèmes de chauffage au fuel et propose un service de conseils pour la rénovation énergétique des bâtiments. En plus de cela, la ville a fixé une température maximale de 21°C dans les bâtiments publics et de 18°C dans les couloirs des écoles.
- **Préservation des ressources dans l'administration municipale** : grâce à une numérisation croissante réduisant la consommation de papier, un calcul des émissions de CO₂ pour certains vêtements comme les uniformes, une réduction des places de parking nécessaires, la construction de bâtiments plus simples, économes et optimisés en terme d'espace et d'utilisation, l'organisation d'évènements de sensibilisation comme des jours végétariens dans les cantines, la réduction de la flotte de véhicules municipaux et la promotion du covoiturage et des véhicules électriques.
- L'électricité de la régie municipale EWZ est exclusivement d'origine renouvelable.
- Amélioration de la **mobilité** : Environ 25% de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre potentiellement réductible se trouve dans le secteur de la mobilité. C'est pourquoi la ville de Zürich fait des efforts pour électrifier et développer ses transports publics, notamment par des trams et des trolleybus. Les transports en communs ne représentaient que 30% des transports en 2000, contre 41% en 2015. La sobriété dans le secteur de la mobilité repose sur trois piliers : « éviter » (de prendre des transports motorisés individuels), « changer » (de mode de transport, vers un transport moins polluant) et « améliorer » (l'efficacité des transports).
- **Changement des comportements des consommateurs** : L'objectif est de se détourner de la quantité en faveur d'une augmentation de la qualité, en prenant plus de temps et en construisant un lien plus fort au produit. Il s'agit aussi de se tourner davantage vers des biens de service. L'influence de la ville dans ce domaine est certes limitée, mais pas inexistante. Ainsi Zürich joue sur les horaires d'ouverture des magasins et sur les affichages publicitaires.
- Au cours des deux dernières années, la ville de Zürich a également fortement encouragé la transition vers une **agriculture plus durable** en mettant en avant les produits régionaux.

1.3. Initiateur / Acteurs concernés / Gouvernance

La décision d'ancrer la société à 2000 watts dans la constitution de la ville remonte au référendum de 2008, lors duquel la population Zürichoise s'était prononcée avec une nette majorité en faveur du projet. Le projet ainsi que le référendum ont été proposés par le gouvernement municipal, le Stadtrat, « mis sous pression » par une initiative citoyenne. Après l'adoption du projet par le conseil municipal, la soumission de la proposition au vote populaire permettait d'offrir une base légitime et pérenne à la société à 2000 watts. En 2008, les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie primaire culminaient respectivement à 4,95 t eq. CO₂ et 4 334 watts par personne.

Un **groupe de pilotage** a été spécialement créé pour mettre en œuvre de la société à 2 000 watts et accompagner le travail de l'administration municipale, centrale dans l'élaboration des projets. Son conseil est présidé par les directeurs du département Protection de l'Environnement et de la Santé de la ville, et est composée de l'Office Immobilier du département du Génie Civil de la ville, de la compagnie immobilière de la ville, le Service des ponts et chaussées, l'Office de construction urbaine, le Service de gestion et recyclage des déchets, la régie municipale d'énergie. Des groupes de travail spécifiques aux projets sont également mis en place régulièrement au sein de l'administration municipale.

Le 1^{er} octobre 2020, 400 personnes étaient invitées pour la première réunion du "Forum sur le climat". Ce nouvel organe est destiné à impliquer encore plus fortement l'ensemble des acteurs locaux dans la transition.

La ville travaille en étroite collaboration avec les entreprises énergétiques municipales, l'université, la société civile et les acteurs économiques. Ensemble, tous les acteurs travaillent au succès de la société à 2 000 watts et à sa mise en œuvre au niveau local.

1.4. Effets leviers – Feuille de route

La feuille de route démontre que la ville de Zürich a déjà accompli beaucoup de choses. Mais elle démontre également que les actions décidées et mises en place jusqu'ici ne vont pas suffire pour atteindre les objectifs fixés pour 2050. Selon les estimations actuelles et si rien ne change, les Zürichois consommeraient en 2050 par personne et par an 3 500 watts (au lieu des 2 500 voulus) et 3,5 t CO₂-eq (au lieu de 1 t).

La feuille de route soutient cependant que la société à 2000 watts est fondamentalement réalisable. Pour y parvenir, des mesures supplémentaires sont proposées dans les cinq domaines d'action, entre autre dépendantes gouvernement fédéral et du canton. La prise de décision aux autres niveaux de gouvernance et la collaboration entre les différents niveaux est donc indispensable pour être plus efficace, tout en veillant à ne pas réduire la qualité de vie à Zürich.

La ville de Zürich manque, selon elle, de soutien de la part des décideurs aux niveaux national et cantonal. Ces derniers n'agissent pas assez résolument pour créer un cadre favorable à la mise en place de la société à 2000 watts et des objectifs de l'Accord de Paris pour le climat. Ainsi, la ville de Zürich fait pression pour l'instauration d'une taxe CO₂ sur les carburants et réfléchit actuellement à l'élaboration d'un péage urbain.

Zürich attend également avec impatience l'adoption de la loi énergie au niveau cantonal, qui traîne en longueur.

1.5. Freins rencontrés

Des études montrent que des mesures de protection de l'environnement et du climat mal communiquées peuvent être mal interprétées, comprises comme une restriction des libertés individuelles. Par conséquent, tout grand projet sociétal comme celui de Zürich doit être accompagné d'une communication exhaustive et chaque mesure doit être présentée et argumentée de manière compréhensible. C'est dans ce but que la ville de Zürich avait soumis le processus de la société à 2 000 watts par un référendum, à la fois pour lui donner une légitimité démocratique et pour lancer un grand débat au sein de la société. C'est également avec le même objectif de participation et de transparence que la ville de Zürich met des informations détaillées sur les mesures prises, leurs effets et des chiffres actuels sur son [site internet](#).

RESSOURCES ET LIENS

https://www.stadt-zuerich.ch/gud/de/index/umwelt_energie/2000-watt-gesellschaft/hintergrund/Massnahmen.html#

<https://www.stadt-zuerich.ch/gud/de/index/departement/publikationen-broschueren/ds/suffizienz--ein-handlungsleitendes-prinzip-zur-erreichung-der-2.html>

https://www.stadt-zuerich.ch/gud/de/index/umwelt_energie/2000-watt-gesellschaft.html

<https://www.local-energy.swiss/fr/programme/2000-watt-gesellschaft/was-ist-die-2000-watt-gesellschaft.html#/>

<https://www.wirleben2000watt.com/initiative>

<https://www.uni.li/greensummit/news-innovationen/7576ef5f19a0805da155ba9df76d45a0/#gsc.tab=0>

<https://www.tiki-toki.com/timeline/entry/352434/Zrich-auf-dem-Weg-zur-2000-Watt-Gesellschaft/>

CONTACT

Rahel Gessler, cheffe du département société à 2000 Watts – Ville de Zürich

2. Canton de Genève – Plan directeur énergie

504 000 habitants

2.1. Contexte

Le concept de la *Société à 2000 watts sans nucléaire* structure la conception générale de l'énergie adoptée par le Canton de Genève. En déclarant l'urgence climatique, le Conseil d'Etat a fixé à 2050 l'échéance pour y parvenir. C'est un énorme défi. 2000 watts par habitant, c'est ce que consommait un Genevois dans les années 1960.

Le Canton de Genève vient de réviser son Plan directeur énergie. Cette nouvelle version 2020-2030 a été votée début décembre 2020. Il s'agit d'un document cadre stratégique qui contient des ambitions fortes en matière de politique de sobriété.

2.2. Description

Le programme de déploiement opérationnel du Plan directeur de l'énergie est décliné en 5 axes et 28 fiches thématiques. Le premier axe cible explicitement la sobriété. Intitulé « **Consommation – sobriété** », il identifie la sobriété est identifiée comme « un levier complémentaire indispensable aux solutions techniques permettant d'introduire davantage d'efficacité énergétique et de valoriser les énergies renouvelables ».

Cette approche est qualifiée « d'holistique pluridisciplinaire » afin de susciter l'adhésion de tous les acteurs pour penser et agir autrement pour réduire les gaspillages.

Les fiches actions sobriété sont axées sur les thèmes suivants :

1/ **Changer de paradigme**

En impliquant tous les acteurs de la société : d'ici à 2030, la sobriété devient un élément structurant de notre société, les conditions-cadres évoluent et des actions d'accompagnement au changement sont engagées.

2/ **Sobriété dans la planification territoriale,**

Anticiper les besoins, adapter les infrastructures : le territoire genevois anticipe et adapte ses infrastructures à ses besoins futurs en optimisant ses investissements, tout en favorisant la proximité ressources-consommateurs.

3/ **Modifier l'organisation de l'espace et optimiser le bâti :**

En 2030, la surface moyenne par personne (logements et activités) est en adéquation avec le besoin, la part des surfaces dévolues aux services partagés a augmenté.

4/ **Faire évoluer les comportements et les usages, repenser le dimensionnement :**

La température moyenne pour le chauffage diminue, la consommation d'eau chaude sanitaire et la consommation électrique des équipements dans les bâtiments sont réduites.

5/ **Favoriser les technologies partagées, les *cleantechs*, le *low-tech* et le *no-tech* :**

L'usage et le nombre moyen d'équipements par personne dans le résidentiel et les entreprises sont optimisés, la sobriété numérique tend à devenir la norme.

« Par le passé, lutter contre le gaspillage des ressources a souvent été assimilé à une démarche contraignante synonyme de pression fiscale accrue, de perte de compétitivité économique ou de restriction des libertés individuelles. La crise mondiale déclenchée par le coronavirus confirme qu'il est temps d'en finir avec ces idées dépassées et d'aborder cette question cruciale pour la pérennité de l'humanité sous un autre angle, en considérant les perspectives de transformation économique et sociale qu'elle nous ouvre » extrait du chapitre d'introduction du Plan, directeur 2020-2030.

2.3. Zoom sur « Technologies partagées, les *cleantechs*, le *low-tech* et le *no-tech* »

- Inclure la sobriété énergétique dans les critères d'adjudication des appels d'offres des marchés publics (efficacité, réparabilité, mutualisation, durée de vie des appareils, etc.).
- Evaluer l'impact du numérique dans le bilan énergétique de l'Etat de Genève (énergie grise comprise) et identifier les leviers d'actions pour le diminuer.
- Inciter les entreprises et les collectivités publiques à se labelliser « numérique responsable » ou équivalent.

- Renforcer les programmes d'actions à destination des gestionnaires d'immeubles pour qu'ils intègrent les critères de sobriété énergétique lors de l'équipement des bâtiments.
- Renforcer les programmes à destination des ménages pour inciter aux pratiques favorisant le *cleantech* et le *low-tech*.
- Généraliser ces programmes aux bâtiments et aux installations des collectivités publiques, des établissements et fondations de droit public et de leurs caisses de pension.
- Mettre en place un programme pour inciter les commerces à mettre à disposition (vente ou location) des appareils électriques énergétiquement sobres et efficaces.

2.4. Gouvernance

Le Conseil d'Etat a privilégié une démarche de co-construction pour bâtir et faire vivre le programme d'actions de ce Plan directeur de l'énergie. Il sera copiloté par les Services industriels de Genève, SIG (établissement public du canton de Genève, chargé notamment de la distribution de l'eau potable, du gaz, de l'électricité et de la chaleur à distance ainsi que de la gestion des réseaux correspondants).

Pour ce faire, des ateliers avaient été organisés réunissant les diverses parties prenantes : communes genevoises, propriétaires immobiliers, professionnels du bâtiment, associations de locataires, entreprises, régies, ONGs, monde de la formation, milieux de la recherche et les administrations concernées... Des sociologues ont aussi accompagné ce travail de co-construction à travers la sociologie narrative, les récits. Le plan directeur est un outil évolutif. Il sera soumis tous les ans à une évaluation de la part de la commission consultative.

RESSOURCES ET LIENS

<https://www.ge.ch/document/plan-directeur-energie-2020-2030>

CONTACT

Gisela Branco Chargée de projets – Office cantonal de l'énergie (OCEN) – République et Canton de Genève

3. Liège - Ceinture Aliment-terre

197 000 habitants

3.1. Contexte

Dans l'agglomération liégeoise, une Ceinture Aliment-Terre a commencé à prendre forme en 2013, impulsée par une coalition d'acteurs hétérogènes, formée d'entrepreneurs sociaux et de membres de *Liège en Transition*, soucieux des enjeux du système alimentaire et de la nécessité de le rendre durable et résilient. Depuis, la dynamique s'est amplifiée et essaime en Wallonie.

3.2. Description

L'objectif est ambitieux puisqu'il s'agit de « *démocratiser, relocaliser et décarboner le système alimentaire* » à l'horizon d'une génération : **fournir 50% de la demande alimentaire liégeoise avec des aliments produits localement dans les meilleures conditions écologiques et sociales d'ici à 25-30 ans.**

Plusieurs projets structurants ont vu le jour : création de coopératives, accompagnement de projets alimentaires, participation à des travaux de recherche, organisation d'évènements artistiques et pédagogiques autour de l'alimentation Ces initiatives concernent l'ensemble des maillons de la chaîne alimentaire, de la production à la commercialisation.

Depuis le lancement de l'initiative, la plateforme n'a cessé de se développer, avec la création de 20 nouvelles coopératives sur l'ensemble de la filière alimentaire (production, transformation et distribution), l'augmentation très significative (plus qu'un doublement) du nombre de maraîchers en province de Liège ou encore l'engagement massif des pouvoirs publics locaux dans la transition alimentaire.

La dynamique enclenchée participe à une stratégie plus globale de souveraineté alimentaire et de sobriété/résilience du territoire.

3.3. Acteurs concernés / Gouvernance

Les enjeux de gouvernance se trouvent au cœur de la dynamique de la ceinture Aliment-terre qui cherche à favoriser la rencontre entre les acteurs professionnels de la chaîne alimentaire et les consommateurs, ainsi que la reconnaissance de leurs intérêts réciproques.

La co-construction de la stratégie a été réalisée autour de nombreux ateliers participatifs lors d'un forum ouvert, en novembre 2013 (180 participants). Les ateliers et groupes de travail qui ont suivi ont permis d'identifier les « **grands chantiers** » de la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise.

Ces grands chantiers ont été déclinés en **plan d'action**. La dynamique de projets a connu une accélération en 2017 avec la

création de nombreuses nouvelles coopératives alimentaires (L'Atelier des maraîchers bio, Cycle en Terre, Fungi up, Hesbicoop, Les Petits Producteurs, Vin du Pays de Herve,...). La mobilisation citoyenne est forte pour soutenir ces projets émergents qui ont besoin de coopérateurs (qui apportent notamment le capital de ces entreprises alternatives).

En parallèle, une collaboration a été engagée dès 2014 avec le **monde académique** (l'université de Liège, l'Université Catholique de Louvain et l'Université libre de Bruxelles) pour aider à comprendre comment se transforment les systèmes alimentaires, et surtout comment il est possible d'influer sur leur transformation à long terme.



La collaboration avec les pouvoirs publics locaux a débuté en 2016 et s'est concrétisée par le soutien aux filières courtes et à une agriculture locale de proximité. (Inscrit dans le schéma de développement pluri-communal de l'Arrondissement de Liège (SDALg) publié en 2017). Par conséquent, la thématique a pris une part importante dans le Projet de Ville.

La Ville de Liège a commencé à réaliser l'inventaire de ses terres afin d'évaluer la possibilité d'en mettre à la disposition de porteurs de projets agricoles durables et de proximité pendant une durée minimum de dix ans via l'appel à projets CREaFARM, initié par le Bureau du Commerce de la ville. Grâce au premier appel à projets, deux maraîchers se sont installés.

D'autres actions sont menées en partenariat étroit avec la ville :

- Journées de sensibilisation « alimentation saine pour tous »
- Marchés des producteurs locaux
- Festival annuel « nourrir Liège »
- Soutien à la création d'une filière alimentaire liégeoise (avec une légumerie et éventuellement une régie communale agricole) pour l'approvisionnement des collectivités et de l'Horeca.
- Cantines bio et régie communale agricole

3.4. Effets leviers

L'un des principes qui sous-tend la ceinture Aliment-Terre est la création d'une **alliance ville-campagne** sur le mode suivant : la campagne nourrit la ville, la ville soutient l'agriculture locale, notamment paysanne et/ou agro-écologique, par ses choix de consommation, d'épargne et d'investissement.

Cette dynamique a donné l'opportunité à la ville de prendre conscience et de s'emparer des leviers dont elle disposait sur la thématique de l'alimentation locale et aussi de revoir son organisation par exemple en créant un **groupe interservices** sur cette question et en se positionnant pour répondre aux divers appels à projets (wallon et européens) pour trouver de nouveaux financements et s'adjoindre à l'expertise des fondateurs de la Ceinture Aliment-Terre.

A noter également que la Ville de Liège entend soutenir, au travers de son Projet de Ville « Liège 2025 », l'émergence de coopératives et de Communautés Energétiques. Un modèle similaire appliqué à l'énergie, la **Ceinture Energ'Ethique** est en train de se développer à l'initiative de la société civile et d'une coopérative liégeoise. L'objectif est de créer un **nouvel écosystème de production/consommation d'énergie basé à la fois sur la solidarité urbain/rural en donnant la possibilité aux coopérateurs d'investir dans des projets industriels productifs et en intervenant en matière d'assistance technique auprès des ménages et autres acteurs pour faciliter l'émergence de leurs projets, les aider à se constituer en communautés énergétiques locales et organiser les "circuits courts" de l'énergie, etc.** Tous les acteurs du territoire sont concernés avec une attention particulière pour les catégories socialement fragiles touchées par la précarité énergétique (25% de la population de Liège vit en dessous du seuil de pauvreté). Le projet vise notamment à permettre aux citoyens urbains, pour lesquels il est difficile de s'équiper individuellement en énergie renouvelable, de s'investir dans des projets collectifs plus aisés à déployer en milieu rural et d'en bénéficier au travers de Communautés d'Énergie Citoyennes.

Le principe de sobriété est bien au cœur de ce projet : d'une part, parce qu'il est regrettable de voir produire de l'énergie renouvelable dans des projets citoyens qui ignorent le gaspillage à grande échelle qui perdure en aval, et d'autre part, parce qu'un effort drastique de tous pour réduire ses consommations est indispensable pour rendre atteignables les objectifs de sortie du nucléaire en 2025 et de réduction des émissions de 55% d'ici 2030 que vient de confirmer le nouveau gouvernement belge.

RESSOURCES ET LIENS

<https://www.catl.be/>

<http://www.universud.ulg.ac.be/laceinturealimentterre/>

CONTACT

Christian Jonet, coordinateur de la Ceinture Aliment-terre liégeoise

Marc Schlitz, Expert en Environnement - Cellule Stratégique - Ville de Liège

4. Venlo - Principes du *Cradle to Cradle*

101 000 habitants

4.1. Contexte

Venlo est une municipalité du sud des Pays-Bas (Province de Limbourg). En 2005, afin de renforcer la structure économique de son territoire et de transformer le déclin démographique annoncé, Venlo adopte les principes du C2C dans ses projets de construction comme moyen de générer l'innovation et la croissance économique. Aussi, en 2007 lorsque le besoin de nouveaux bureaux municipaux se fait sentir, Venlo décide de construire un projet exemplaire, la construction de son hôtel de ville selon une conception C2C®.

La démarche *Cradle to Cradle* (C2C) émerge aux États-Unis dans les années 2000 et commence à se populariser en France sous l'impulsion de l'association française *C2C Community*. L'objectif n'est pas de promouvoir le recyclage mais l'upcycling, c'est-à-dire le maintien de la qualité des matières premières d'un produit tout au long de ses multiples cycles de vie. La matière n'est ainsi jamais détruite, mais convertie, transformée pour donner naissance à un nouvel objet.

4.2. Description

La phase de conception, entre août 2009 et juillet 2011, a nécessité une approche unique pour atteindre les normes les plus élevées en matière de durabilité et de "cradle to cradle". La construction a commencé en 2012 et s'est achevée en 2016.

Le résultat est un environnement de travail sain, combiné à une innovation durable. Les composants du bâtiment sont documentés dans un "passeport matériel" numérique qui indique les composants matériels, ainsi que la manière de les démonter, puis de les recycler ou de les renvoyer au fabricant, ce qui permet de récupérer une partie de l'investissement initial. En créant un registre de la valeur résiduelle des matériaux à l'intérieur du bâtiment, il devient possible de quantifier la valeur potentielle des bâtiments en tant que banques de matériaux.

Dans le même ordre d'idées, le mobilier du bâtiment est également fourni dans le cadre d'un système « d'achat et de rachat » et il est facile à démonter pour l'entretien, ce qui garantit que les composants utilisables peuvent être réutilisés. Le choix des matériaux du mobilier facilite le recyclage. Certains matériaux ont également été évités, en l'occurrence la peinture et la colle, en partie en raison du manque de transparence des ingrédients et en partie pour garantir la santé des matériaux et faciliter leur récupération future.

En outre, la construction est à l'épreuve du temps ; l'intérieur est construit indépendamment de la structure de support et laisse donc une possibilité de changement de fonction dans le futur.

4.2.1. Description du bâtiment

La caractéristique la plus frappante du bâtiment est sa façade nord "verte". Plus de 100 plantes différentes sur la façade contribuent à la biodiversité et aident à créer un environnement propre et sain. D'une superficie de 2 000 m², c'est actuellement la plus grande façade "vivante" du monde. Elle absorbe 30 % des oxydes de soufre et d'azote de l'air, tout en compensant les émissions de particules générées par 3 000 m² d'autoroute.

La serre située aux trois derniers étages de la tour est un autre point de vue remarquable. Située sur le côté sud-ouest, elle capte beaucoup de chaleur du soleil, assurant ainsi un préchauffage naturel du bâtiment. Combiné à la façade verte, à la cheminée solaire sur le toit et au stockage de la chaleur dans le sol, le contrôle naturel du climat est à la fois efficace et agréable. Le noyau des escaliers et des vides, qui attire l'attention, constitue le lien central entre les étages, étant un lieu d'interaction et invitant à l'activité physique ; le noyau est également conçu pour permettre un flux d'air naturel et diminuer le besoin de ventilation mécanique.

Le hall public ouvert et dégagé du rez-de-chaussée abrite les bureaux des services municipaux, tandis que les étages de bureaux de la tour située au-dessus mettent l'accent sur un environnement de travail sain, avec une grande variété d'espaces de travail individuels et adaptables. La lumière du jour entre pleinement et minimise la consommation d'énergie.

Tout dans le bâtiment est conçu dans un souci de circularité. Lorsque la lumière du jour n'est pas suffisante, des LED sont utilisées. Le cycle de l'eau vise à minimiser le gaspillage, la pluie et l'eau des évier est purifiée par un toit en terre humide construit pour arroser la façade verte et alimenter l'eau des toilettes.

4.3. Gouvernance

Le projet a nécessité le soutien et le courage de la ville pour investir en amont, afin de débloquer les économies à long terme. La volonté du maire, du conseil municipal et des échevins de Venlo d'adopter une approche différente pour soutenir la prospérité de la ville a été la clé du succès du projet dans son ensemble.

De multiples réunions interdisciplinaires ont été organisées pour créer et communiquer les idées, la vision et le dossier commercial du nouveau bâtiment et plusieurs scénarios ont été élaborés pour comprendre et démontrer les avantages potentiels à long et à court terme de différents choix.

Des réunions semestrielles de suivi ont été organisées avec le conseil municipal et les échevins pour confirmer que le projet était sur la bonne voie. Elles ont donné à l'équipe du projet la confiance et l'espace nécessaires pour faire avancer la construction, ce qui était essentiel pour la capacité du projet à innover et, en fin de compte, à créer un bâtiment qui représente bien plus qu'un lieu de travail.

4.4. Effets leviers

Le nouvel hôtel de ville a joué un rôle clé dans le renouvellement de l'image de la ville - traditionnellement associée à l'agriculture et à la logistique, Venlo est maintenant de plus en plus associée à l'innovation et aux opportunités d'économie circulaire qui attirent sur place à la fois les entreprises et les compétences. La population des 18-24 ans a augmenté, ainsi que le nombre d'entreprises installées.

La mairie a elle-même reçu plus de 32 000 visiteurs entre 2016 et 2018 et les résultats du projet ont conduit Venlo à **intégrer la conformité C2C dans tous ses futurs projets de construction**. Venlo a continué à développer son expertise en matière de pratiques C2C et d'économie circulaire.

En 2010, le cabinet de conseil C2C ExpoLAB a été fondé à Venlo, avec pour objectif de soutenir et de faire progresser les projets de construction qui cherchent spécifiquement à exploiter les avantages de l'utilisation des principes du C2C.

En 2012, le premier centre de formation à la certification des produits "Cradle to Cradle" en Europe a été ouvert à Venlo par le *Cradle to Cradle Product Innovation Institute* de San Francisco (États-Unis), pour former des consultants qui guideront les entreprises dans leur recherche de certification pour les produits et les processus de fabrication. Au printemps 2019, une plateforme d'expertise en économie circulaire doit ouvrir dans la région pour soutenir l'innovation, les boucles de matériaux et les programmes de reprise de produits.

Venlo collabore également avec des villes néerlandaises et allemandes voisines.

RESSOURCES ET LIENS

<https://www.kraaijvanger.nl/en/projects/city-hall-venlo/>

<http://r2piproject.eu/circularguidelines/2019/10/21/venlo/>

<http://www.c2c-centre.com/project/venlo-city-hall>

https://www.ellenmacarthurfoundation.org/assets/downloads/Venlo_-_Case_Study_Mar19.pdf

Sur le modèle économique : City of Venlo - A Circular Economy Business Model Case. The newly built city hall Venlo, more than merely sustainable- How City of Venlo creates positive impact for people and the environment with a profitable circular business mode <http://www.r2piproject.eu/wp-content/uploads/2019/05/Venlo-City-Hall-Case-Study.pdf>

CONTACT

Michel Weijersn, chef de projet – Ville de Venlo

5. Pontevedra – Mobilité

84 000 habitants

5.1. Contexte

Pontevedra, ville espagnole de la province de Galice, a engagé en 1999 une politique ambitieuse afin réduire drastiquement la place de la voiture et ainsi mettre l'accent sur la qualité de vie en ville en replaçant le piéton au cœur de sa politique de déplacement. Le maire avait centré son programme électoral sur cette action-phare : «décongestionner la ville et rendre l'air plus respirable». A cette époque, 20 000 véhicules traversaient quotidiennement la ville.

5.2. Description

Ce pari audacieux est aujourd'hui réussi grâce à la mise en place d'un nouveau plan de circulation et de stationnement et aussi en misant sur une proximité et une pédagogie avec les habitants. La transformation de Pontevedra, qui s'est faite graduellement sur 20 ans, est un succès. La ville a reçu de nombreux prix européens et internationaux. Et le maire vient d'entamer son 6ème mandat.

La circulation automobile a été réduite de 92 % dans le centre historique, 77% dans l'artère principale et de 53% dans l'ensemble de la ville. Aujourd'hui, 70 % des déplacements se font à pied ou à vélo. Les émissions de CO₂ ont fortement diminué.

L'espace public a été entièrement repensé sur le principe de la « priorité inversée » : les piétons sont prioritaires, ensuite ce sont les vélos, puis les transports en commun et enfin la voiture. En dehors du centre historique, qui est exclusivement piéton, les voies de circulation ont été rétrécies, alors que les trottoirs, eux, ont vu leur superficie doubler. Le stationnement, toléré et très contrôlé, est limité à 15 minutes. Dans l'hyper centre, la vitesse est réduite à 30 km/h et dans certaines zones à 10 km/h. Les trottoirs ont été supprimés créant ainsi de grandes esplanades et des terrasses ; les chaussées ont été rehaussées. De plus, des bancs ont été installés ainsi que des espaces végétalisés et des aires de jeux.

De grands parkings, appelés parkings « de dissuasion », gratuits pendant 24 heures ont été aménagés en périphérie. Les places de stationnement en centre-ville ont été supprimées.

Un plan appelé **Metrominuto**, également disponible en application pour smartphones, indique les distances et les temps de parcours, à pied, entre les principaux points de la ville. Ce plan, qui ressemble à un plan de métro, a été lancé dès 2011 et son principe été copié dans plusieurs villes d'Europe...

Pontevedra est intégrée dans une aire urbaine de 200 000 habitants. L'habitat est dispersé et s'étend de plus en plus dans des zones périphériques. L'ambition de la municipalité est d'étendre son modèle à ces zones, en y développant des mesures de mobilité durable et de sécurité routière.



5.3. Gouvernance

Si les clés du succès sont plurielles, une transformation aussi profonde et radicale n'a pu se faire sans une volonté politique vigoureuse, une adhésion forte des habitants ainsi qu'une communication ciblée.

La rapidité dans la mise en œuvre a été absolument fondamentale pour le succès du processus de transformation. Ce processus était déjà bien structuré et pensé quand l'équipe a gagné les élections en 1999. L'implication de l'équipe municipale, dont le Maire, a été déterminante pour gérer le processus avec l'aval technique des services.

« Récupérer l'espace public pour les gens, et en faire des espaces de vie mêlant activités culturelles, festives, sportives et sociales... c'est avec cet objectif structurant et moteur de changement que les services ont travaillé ».

5.4. Effets leviers

La création de zones sans voiture et l'application de nouvelles priorités de mobilité ont stimulé l'économie locale en particulier le secteur des services et les activités culturelles.

Des mesures connexes sur les commerces de proximité ont été mises en place. L'interdiction de construire des centres commerciaux en périphérie a redynamisé les commerces du centre-ville. La ville devenue attractive a gagné 12 000 habitants depuis le début de la réforme.

RESSOURCES ET LIENS

<http://ok.pontevedra.gal/en/alternative-mobility/>

CONTACT

Eva Blanco Fernández, Coordinadora da Alcaldía do Concello de Pontevedra

6. Francfort-sur-le-Main – Une ZAE durable

754 000 habitants

6.1. Contexte

Dès 2012, le conseil municipal de Francfort-sur-le-Main suggère la mise en place d'un projet pilote visant à créer une "zone d'activités durable". En décembre 2015, ce projet pilote devient une réalité avec son lancement dans la zone d'activités de Fechenheim-Nord/Seckbach, située à l'est de Francfort. Aujourd'hui, ce sont 368 entreprises employant au total 5 000 salariés qui opèrent dans cette zone de 185 hectares. Il s'agit du premier projet d'Allemagne se concentrant sur le développement durable d'une zone industrielle, participant en outre aux objectifs climatiques de la ville de Francfort. Le projet, englobant plusieurs services, est financé entre autre par le ministère fédéral de l'Intérieur dans le cadre du programme "Experimenteller Wohnungs- und Städtebau" (Logement expérimental et développement urbain).

6.2. Description

Le projet doit poser les bases d'une sauvegarde et d'une transformation de la zone d'activité de Fechenheim-Nord/Seckbach vers un site durable, incluant des critères à la fois économiques, écologiques et sociaux. Au cours de cette transition, les entreprises présentes dans la zone sont soutenues afin de participer activement à la mise en place du processus.

Une des premières mesures du projet a été la mise en place d'un bureau, d'abord provisoire, dédié à la gestion du site et à la protection du climat, et la création d'un poste à plein temps pour chacune des deux tâches. Le responsable climat a été mis à disposition par la ville de Francfort ; le responsable du site par l'Agence du développement économique de Francfort. Tous deux sont les principaux interlocuteurs des entreprises qui souhaitent s'engager et codiriger le processus. Initialement prévu pour cinq ans, le projet pilote a rapidement été rallongé de deux ans et le poste de responsable du site pérennisé.

Les responsables du site et du climat s'occupent du développement économique de la zone avec la création de réseaux ou le conseil et l'échange avec la municipalité, mais également de la mise en œuvre du processus de transformation vers une zone plus durable.

Au cours de la première année du projet, une analyse détaillée du site a été réalisée et un dialogue avec et entre les acteurs impliqués a été lancé, permettant d'identifier **six domaines d'action pour transformer le site** :

1. Réduction drastique des émissions de CO₂ de la zone tertiaire ;
2. Création d'une association du site, composée d'entreprises locales ;
3. Disponibilité d'une connexion internet rapide ;
4. Réhabilitation et création de nouvelles infrastructures ;
5. Gestion de l'espace et développement des constructions ;
6. Mise en place de critères de reproductibilité.

Des idées de projets ont été élaborées pour chacun de ces domaines, aboutissant à **un plan d'action de 34 points** pour lancer le processus de transformation de la zone. Une des premières mesures a été l'élaboration d'un plan directeur pour le climat, avec une forte implication des entreprises, et dont les actions sont mises en place par pallier. Des services de conseil gratuits sont au cœur de ce plan, notamment pour l'efficacité énergétique, les installations photovoltaïques, la mobilité électrique ou l'adaptation au changement climatique au sein des entreprises. Les investissements liés à la mise en œuvre sont en partie soutenus par des subventions municipales, avec le but de réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre et d'accroître le recours aux énergies renouvelables.

De plus, le plan d'action contient des « **hot spots** », des mesures locales qui vise la sobriété. Ainsi le hot spot « projets de démonstration » vise à favoriser le recours aux synergies : les entreprises mettent collectivement en place tout un ensemble de mesures qui sont individuellement liées les unes aux autres. Une rénovation énergétique d'un toit, combinée à l'installation de panneaux photovoltaïques, qui alimentent à leur tour les véhicules électriques d'une entreprise, illustre ce principe.

Ce hot spot peut ensuite servir de modèle et d'exemple de bonnes pratiques à d'autres entreprises du site. Le hot spot « Station de mobilité » vise à transformer le carrefour de Gwinnerstraße en un centre névralgique d'expérimentation de différentes offres de mobilité et de création de chaînes de mobilité. Le projet "centrales électriques vertes" encourage les entreprises à devenir productrices d'énergie. Actuellement ce sont 1 484 kW_e qui sont répartis sur 19 sites (surtout des systèmes photovoltaïques), en 2025, la zone projette de posséder une capacité de 3 000 kW_e.

La gestion des espaces, vacants ou non, est un parfait exemple d'application du concept de sobriété. L'Agence du développement économique de Francfort a mis sur la gestion durable des espaces, utilisés de manière ciblée, par exemple l'effort pour minimiser les espaces vacants sur le long terme ou encore l'extension du réseau de pistes cyclables.

D'autres projets de sobriété ciblent l'utilisation cyclique des matériaux, dans le but de préserver les ressources et d'éviter les déchets.

La zone industrielle durable promeut également un changement radical dans la mobilité, en soutenant la location de vélos, le covoiturage, l'installation de bornes de recharge pour voiture électrique et les transports alternatifs de marchandises.

La mise en place de structures d'approvisionnement locales, comme dans les cantines et les crèches, est également favorisée pour répondre à des critères de sobriété.

Les questions environnementales et sociales sont également mises au premier plan lors de la végétalisation des espaces.

Il existe également le projet « scouts de l'énergie » proposé par la chambre de Commerce et d'Industrie, consistant à former les apprentis aux économies d'énergie. Après avoir acquis les connaissances nécessaires, ils peuvent les mettre en pratique dans leur entreprise.

6.3. Acteurs concernés / Gouvernance

De nombreux acteurs sont impliqués dans l'élaboration du projet pilote et dans sa réalisation. Le conseil municipal et le gouvernement de Francfort établissent le cadre politique, tandis que les différents services de l'administration municipale (Office de l'Urbanisme, Direction de l'Energie) ainsi que l'Agence du développement économique de Francfort accompagnent et mettent en œuvre le projet. Sur place, l'acteur le plus important est le **bureau de gestion du site**, occupé par le responsable du site et le responsable du climat. C'est dans ce centre névralgique que se tissent les relations, notamment entre les entreprises de la zone, mais également celles qui cherchent à s'y implanter. Les autres acteurs clés sont l'agence pour l'emploi et le conseil RADAR et la chambre de Commerce et d'Industrie. Le projet est soutenu par la ville de Francfort-sur-le-Main, l'Agence de développement économique de Francfort et les ministères fédéraux de l'Intérieur et de l'Environnement.

6.4. Effets leviers

Chaque projet de ZAE durable est singulier et doit s'adapter aux réalités locales, identifier et exploiter au maximum les potentiels locaux. Pour cela, l'expérience de Frankfort démontre que l'existence d'un bureau de gestion du site, composé d'un responsable du site et d'un responsable du climat, est capitale. Ce bureau doit être visible et présent sur site. Il doit également avoir une bonne connaissance des entreprises et être en dialogue permanent avec elles.

Ce projet pilote a également démontré l'importance des synergies entre différents projets. La transition vers une zone d'activités durable ne peut pas aboutir avec des mesures isolées ; il faut des efforts collectifs et concertés pour garantir la réussite du projet. Ces efforts s'appuient sur des ressources, humaines et financières, assurées pour au moins trois ans pour la première phase, et étendues ultérieurement pour continuer à soutenir de manière professionnelle la mise en œuvre d'actions concrètes.

RESSOURCES ET LIENS

<http://frankfurter-osten.de/>

<https://frankfurt.de/themen/klima-und-energie/klimaschutz/gewerbe-und-industrie/nachhaltigesgewerbegebiet>

<https://www.frankfurt-greencity.de/de/berichte/wirtschaft-konsum/nachhaltiges-gewerbegebiet/>

CONTACT

Monika Brudler, responsable climat - Ville de Francfort

Tobias Löser, responsable du site - Agence du développement économique de Francfort

7. Genève (ville) – Programme G’innove

202 000 habitants

7.1. Contexte – description

G’innove est un programme d’encouragement à l’innovation sociétale de la Ville de Genève mis en place en 2016. Il répond à une priorité fixée par la Feuille de route 2015-2020 du conseil administratif.

Il a pour but de soutenir financièrement, pour un temps limité, des projets novateurs et d’utilité publique émanant principalement de la société civile et qui s’inscrivent dans la promotion de la durabilité urbaine. « Novateur » signifie faire autre chose, autrement, ou expérimenter pour la première fois à Genève une solution réalisée ailleurs. Le caractère innovant du projet peut porter sur son contenu, son processus de mise en œuvre, les personnes concernées, ou encore sur les résultats attendus.

Les candidats répondent à un appel à projets qui est lancé deux fois par an, en juin et en décembre.

Si aucun projet ne mentionne explicitement le concept de sobriété, la plupart y contribuent de manière directe ou indirecte. Les **thèmes abordés** sont variés :

- Consommation, *do-it-yourself* et réemploi de matériaux
- Alimentation
- Mobilité
- Education, sensibilisation et science citoyenne
- Biodiversité, végétalisation et adaptation au changement climatique
- Nouvelles formes d’organisation du travail et soutien à l’écosystème local de l’innovation
- Egalité des chances et participation citoyenne

Le financement de G’innove est assuré par une dotation budgétaire globale d’un montant de 500 000 CHF figurant au budget annuel de fonctionnement du service Agenda 21 - Ville durable.

7.2. Focus sur quelques projets

- GeFlyLess

Un projet de recherche-action de l'[Institut de sociologie de l'Université de Genève](#), en collaboration avec l'association *Terragir* qui vise à mieux comprendre quels sont les obstacles à une réduction imposée ou volontaire du nombre de vols effectués par la population dans le cadre des loisirs ou de déplacements professionnels. Une série d’ateliers participatifs citoyens est en cours de réalisation. La réflexion touche aussi les déplacements des agents des services de la Ville.

- La MACO (Zic2)

La Manufacture Collaborative est une fabrique manuelle et numérique mutualisée qui rassemble divers acteurs de l’économie circulaire et durable. Ce tiers-lieu, ouvert à tous, donne accès à des matériaux de réemploi, des outils, des machines, des compétences, des savoir-faire ainsi qu’à une communauté au service de l’auto-fabrication et du réemploi. Plateforme inclusive, fondée sur les valeurs de partage et de collaboration, elle entend offrir une alternative concrète au mode de consommation à travers un écosystème innovant qui offre des services et des produits de qualité.

- Itopièces

La mise en place d'un service de récupération local de pièces détachées informatiques, de leur certification et de la revente de ces pièces aux réparateurs et réparatrices de la région.

- **La Ville de la Mode Responsable**

Projet de recherche participatif, mené par l'[Institut de sociologie de l'Université de Genève](#), qui permettra de mieux comprendre et traiter le problème complexe de consommation excessive et non-durable dans le secteur de la mode. L'analyse porte notamment sur les succès et échecs des initiatives de « mode durable » (magasins de seconde main, trocs, bourses aux habits, location, etc.).

- Materium

Une ressourcerie dont l'objectif est de collecter et valoriser des matériaux réutilisables destinés à être jetés, en provenance de lieux culturels et entreprises du canton de Genève.

- Comobilis

Ce projet développe des solutions open source pour le partage de véhicules entre voisins dans le cadre de coopératives d'habitations.

7.3. Gouvernance

Les dossiers reçus sont étudiés par le Secrétariat G'innove (composé de deux personnes qui consacrent environ 40% de leur temps de travail à cela réparti sur toute l'année) et par d'autres collaborateurs au sein de la ville selon la thématique portée (pour un projet concernant l'énergie, un avis sera demandé au service de l'énergie par exemple). Une "commission" composée des correspondants Agenda 21 (un par département de la Ville) se réunit ensuite pour discuter des projets et émettre un préavis sur un soutien financier. Les projets retenus par la commission sont présentés à une Délégation du Conseil administratif, composée actuellement de trois élus qui valident ou non les préavis. Ces décisions sont ensuite validées par le Conseil administratif.

7.4. Effets leviers

Les projets soutenus sont en lien avec une ou plusieurs priorités de la feuille de route 2015-2020 du Conseil administratif et ont permis de créer de nouvelles collaborations entre l'administration municipale et des organismes externes à l'administration.

L'appel à projets pourrait évoluer vers des projets très ciblés ou encore des projets à plus grande échelle pour s'écarter des actions de niche. Rien n'est encore statué, une évaluation sera conduite en fin 2020 et donnera des recommandations.

CONTACT

Nadine Allal, chargée de projets Service Agenda 21 – Ville de Genève

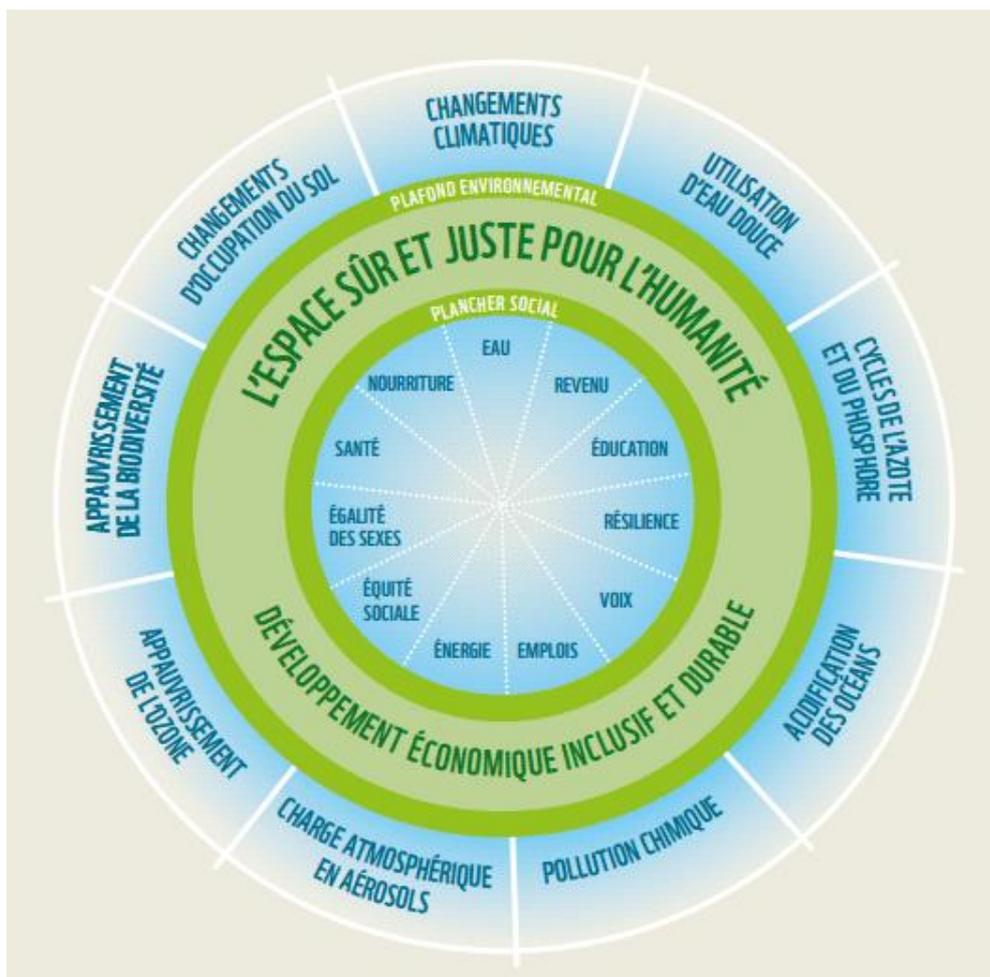
8. Amsterdam – Le donut

840 000 habitants (1 400 000 agglomération)

8.1. Contexte

Théorie du Donut a été développée par l'économiste britannique Kate Raworth il y a plus de 10 ans et explicitée dans son ouvrage éponyme paru en 2018. A la vision de croissance linéaire et infinie du PIB véhiculée par la pensée économique, elle oppose celle d'un **système circulaire, régénératif, le donut**. Le donut est une **représentation visuelle** qui appelle à l'équilibre : viser la modération et se placer au centre entre deux cercles concentriques.

En dessous, le petit cercle définit le plancher social : nos 12 besoins fondamentaux (nourriture, santé, éducation, justice sociale...). Au-dessus, un grand cercle matérialise les limites écologiques à ne pas dépasser, le plafond (changement climatique, appauvrissement de la biodiversité...). Entre les deux cercles, un donut, l'espace « sûr et juste pour l'humanité, dans lequel peut prospérer une économie inclusive et durable ».



Le concept du doughnut ©Kate Raworth / Oxfam

Appliqué à une collectivité locale cela revient à inscrire les politiques publiques dans le cadre analytique qui prend en compte les écosystèmes et rend plus concrètes leurs limites : une approche transversale et interdisciplinaire qui rompt avec les modes d'organisation en silo.

Le 7 avril 2020, le conseil de la ville d'Amsterdam dirigé par une coalition de gauche a déclaré baser sa stratégie sur ce modèle économique pour « rendre l'économie de la ville totalement circulaire d'ici 2050 en commençant par réduire de moitié l'utilisation des matières premières en 10 ans ».

8.2. Description

Le point de départ pour la ville a été la volonté de renouveler sa stratégie économie circulaire, auparavant fragmentée en « une collection de projets » qui ne faisait pas système. Grâce au Donut, la Ville, accompagnée par l'ONG *Circle Economy*, a développé « Amsterdam Circular 2020-2025 » qui renforce **la vision holistique de l'économie circulaire**, déclinée en orientations stratégiques pertinentes et qui mesure les progrès. Le modèle donne un aperçu de la dynamique entre les flux de matières et les questions sociales et environnementales, mettant en évidence la profonde interconnexion de notre système

Un **processus participatif**, en quatre étapes, a été mis en place :

1. Réfléter, à travers le donut, les objectifs actuels de la ville
2. Développer des orientations holistiques d'économie circulaire pour les trois chaînes de valeur prioritaires : construction, biomasse et alimentation, et biens de consommation
3. Renforcer les objectifs actuels pour les aligner sur les ambitions des axes de l'économie circulaire et du modèle donut
4. Enrichir et valider les orientations avec les connaissances du terrain

Chaque étape a fait l'objet d'un atelier qui a réuni les différentes parties prenantes.

Pour cela, plus de 50 agents issus des différents services de la ville et de la région d'Amsterdam ainsi qu'une centaine d'acteurs locaux ont été mobilisés. Ces acteurs sont divers : ONGs, entreprises, experts et instituts de recherche issus des secteurs clés encore appelés « chaînes de valeurs prioritaires » : construction, biomasse et alimentation, et biens de consommation.

Le résultat des 4 ateliers est un ensemble de **17 axes** qui prolongent la circularité dans les 3 secteurs clés. Cet ensemble constitue le socle pour un « Amsterdam prospère ». Outre les questions environnementales, les orientations données couvrent des enjeux économiques et sociaux, tels que l'égalité sociale et les opportunités d'emploi.

8.3. Gouvernance

Le Donut est destiné à stimuler la collaboration interservices et à connecter un large réseau d'acteurs de la ville dans un processus itératif de changement.

« Nous avons réalisé qu'il ne peut y avoir de véritables frontières entre la transition énergétique, l'économie circulaire, le logement social, etc... Tous ces sujets doivent être considérés comme des parties d'un tout si nous voulons apporter un changement durable, et il en va de même pour le travail des différents services responsables au sein de la collectivité ».

La ville a également consulté les citoyens et s'appuie sur la « Coalition du donut d'Amsterdam », un réseau de « change markers » constitué en décembre 2019 : il regroupe une vingtaine d'associations de quartier, d'ONG, de PME, d'universités qui se sont emparés du concept pour agir.

8.4. Effets leviers

La force de cette méthode réside dans le fait qu'il s'agit d'une approche holistique et c'est pourquoi la ville a choisie de l'expérimenter.

« Au sein de notre équipe, nous discutons constamment de l'aspect social. De ce point de vue, le donut a vraiment été une révélation. Nous avons réalisé qu'il y a beaucoup de choses que nous n'avons pas l'habitude de mesurer ou de prendre en compte lors de la prise de décision. Par exemple, la solitude est un grand problème pour de nombreux habitants d'Amsterdam qui n'a pas été correctement traité jusqu'à présent. Il y a tant de façons de réunir l'aspect social et l'aspect écologique. Soutenir la production alimentaire locale, créer des espaces urbains verts... Et c'est tellement important, même au niveau administratif, de ne pas avoir un seul département responsable de l'adaptation au climat, un seul pour le logement social... tout doit être réuni.

Une méthode « portrait de ville » a été développée pour montrer à toute collectivité comment appliquer la théorie du donut sur son territoire. Cette méthode, rédigé sous forme d'un guide, capitalise en quelque sorte les essais menés à Portland, Philadelphie et Amsterdam. Ce portrait est présenté comme étant « un outil, un point de départ pour de nouvelles voies de réflexion, d'inspiration partagée et d'action transformatrice pour devenir une ville qui prospère pour les gens et la planète, au niveau local et mondial ». Il est structuré selon les 4 dimensions suivantes :

	SOCIAL	ECOLOGIQUE
LOCAL	Que signifierait prospérer pour les habitants de cette ville ?	Que signifierait pour cette ville de prospérer dans son habitat naturel ?
GLOBAL	Que signifierait pour cette ville le respect du bien-être des habitants du monde entier ?	Que signifierait pour cette ville le respect de la santé de la planète entière ?

8.5. Et ailleurs en Europe

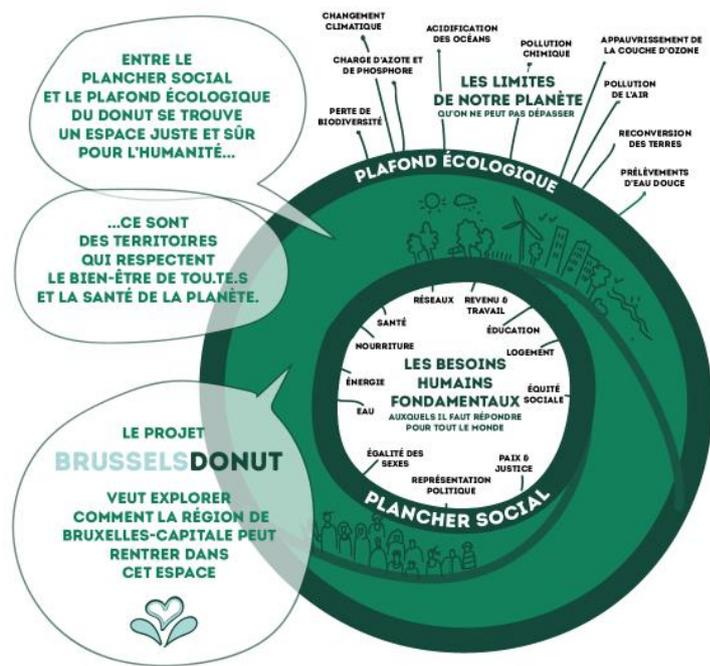
En collaboration avec l'association Confluences, des chercheurs de l'Institut catholique des hautes études commerciales (ICHEC) et Kate Raworth, le gouvernement bruxellois a mis au point **BrusselsDonut**, un cadre de réflexion permettant de décliner le modèle au contexte de la Région de Bruxelles-Capitale, afin d'imaginer, d'orienter et d'agir en faveur de la transition écologique, solidaire et résiliente. Le processus participatif vient de démarrer et devrait durer jusqu'au printemps 2021.

En effet, transition économique est l'un des axes majeurs de la Déclaration de politique générale du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale qui s'est notamment fixé comme objectif de réorienter l'ensemble des aides économiques, à l'horizon 2030, uniquement vers des activités économiques s'inscrivant dans la transition. Une ambition forte qui sera en partie balisée grâce au *Brussels Donut*.

Concrètement, le processus participatif du Brussels Donut va se décliner en différentes actions qui impliqueront, par l'intermédiaire d'ateliers, des citoyens, des associations et les administrations bruxelloises dans :

- la réalisation d'un portrait d'enjeux-clés de la Région, réalisé avec les Bruxellois et Bruxelloises, mettant en lumière ses forces et faiblesses et dessinant des perspectives pour un avenir soutenable ;
- l'élaboration d'un guide pour l'analyse et l'action à destination des administrations et de l'ensemble des acteurs de la Région, qui leur permettra de passer leurs décisions au crible des principes du Donut et de s'assurer ainsi que leur démarche s'inscrit dans la transition ;
- la création d'une communauté et d'un réseau d'acteurs partageant l'approche du Donut. Cette communauté pourra faire perdurer, grandir et percoler les principes du Donut et de la transition auprès du plus grand nombre, dans une optique de contagion culturelle.

« C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous entamons cette collaboration avec les équipes de Kate Raworth. Le Donut est un formidable outil pédagogique qui doit permettre au plus grand nombre de se rendre compte des limites environnementales de notre planète et des besoins sociaux minimums devant être rencontrés pour favoriser une vie prospère et équilibrée. Appliquer le Donut à la Région bruxelloise va également nous permettre de mettre sur pied des instruments économiques pour concrétiser et accélérer la transition dans laquelle le gouvernement s'est engagé », Barbara Trachte, Secrétaire d'Etat bruxelloise à la Transition économique et à la Recherche scientifique.



Source: <https://www.confluences.eu/donut/>

RESSOURCES ET LIENS

<https://www.circle-economy.com/resources/building-blocks-for-the-new-strategy-amsterdam-circular-2020-2025-amsterdam-city-doughnut>

<https://doughnuteconomics.org/Creating-City-Portraits-Methodology.pdf>

“What if every city used Doughnut Economics” Podcast Interview de Marieke van Doorninck, adjointe au développement urbain durable de la Ville d’Amsterdam et Kate Raworth réalisé par Rob Hopkins – 20/08/2020

<http://www.donut.brussels/>

CONTACT

Salomé Galjaard, Manager économie circulaire – Ville d’Amsterdam

9. Oslo - Budget climat

700 000 habitants

9.1. Contexte

La capitale de la Norvège s'est dotée d'un "budget climat", fonctionnant comme un budget financier. Il s'agit d'une approche pionnière en Europe, que la ville d'Oslo considère comme étant son **outil le plus important pour atteindre les objectifs climatiques ambitieux** qu'elle s'est fixés : une quasi neutralité carbone - réduction de 95% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 2009 - et un renforcement drastique de sa stratégie d'adaptation pour devenir résiliente en 2100.

L'idée de réaliser un budget climat a été lancée en 2015 par une majorité conservatrice ; puis reprise et entérinée par la nouvelle majorité en octobre 2016. Cette initiative était inscrite dans la déclaration de politique générale de manière simple : « Nous voulons créer un budget climat ». L'idée était de mettre en place un système, efficace, mesurable et transparent et donc « compter les émissions comme on compte notre argent ».

9.2. Description

Le budget climat compile les actions climatiques (mesures et instruments) que le conseil municipal a adoptées afin de réduire les émissions directes de Gaz à effet de serre.

Il donne un aperçu des mesures par secteur que la ville prévoit de mettre en œuvre pour atteindre ses objectifs climatiques, y compris les calculs de réduction d'émissions prévues pour chaque mesure envisagée. Il désigne aussi les services et organismes qui ont la responsabilité de la mise en place et du suivi de ces mesures. Et si certaines mesures ne produisent pas les effets attendus, d'autres mesures additionnelles sont planifiées.

La plupart des mesures s'appuient sur des politiques et des instruments étatiques, régionaux ou locaux, tels que des taxes, des redevances et des réglementations directes. La ville d'Oslo utilise, entre autres initiatives, son système de subventions - **le fonds pour le climat et l'énergie** - et la communication pour influencer activement les choix des consommateurs.

Le budget climat fait partie intégrante du budget de la Ville, le budget municipal ordinaire, dont c'est le chapitre n°2... Il sert d'**outil de gouvernance** pour piloter la politique climatique de la ville. Pour cela, des secteurs à enjeux sont concernés, les transports en font partie.

Il est donc utilisé pour cibler sur des actions sobres en carbone et évaluer l'impact de mesures contraignantes.

Par exemple dans le secteur des transports, les péages urbains sont une longue tradition à Oslo puisque les premiers ont été instaurés en 1980 ; mais depuis quelques années les taxes perçues sont réinvesties dans les transports publics et la construction de pistes cyclables. En 2019, ce fut le cas à hauteur de 93%. Le gouvernement a aussi proposé de réserver 600 places de stationnement au covoiturage, afin d'encourager les habitants à se déplacer autrement.

Des incitations aux modes doux pour le trajet domicile/travail au sein de l'administration existent : fonds pour des mesures de parking à vélos sécurisé, casiers sur les lieux de travail municipaux...

Le forum de collaboration "Businesses for the Climate" encourage et interpelle les entreprises et pour échanger des expériences sur les mesures pertinentes et les subventions dédiées.

Ces mesures entraînent des changements de comportement et des réductions d'émissions de GES qui sont inscrites dans le budget climat.

« Il est cependant **difficile de mesurer les changements de comportement**, et donc de les comptabiliser directement dans le budget climatique, avec une grande précision technique. Nous disposons de quelques indicateurs clés qui nous permettent de savoir si nos mesures et instruments ont un effet ou non. Il s'agit par exemple du nombre de passagers dans les transports publics ou des quantités de déchets recyclés. Chaque année, nous réalisons une **enquête auprès de la population** d'Oslo afin d'étudier les attitudes et le soutien aux objectifs et aux actions climatiques à Oslo, ce qui nous donne une indication de la réussite de nos efforts ».

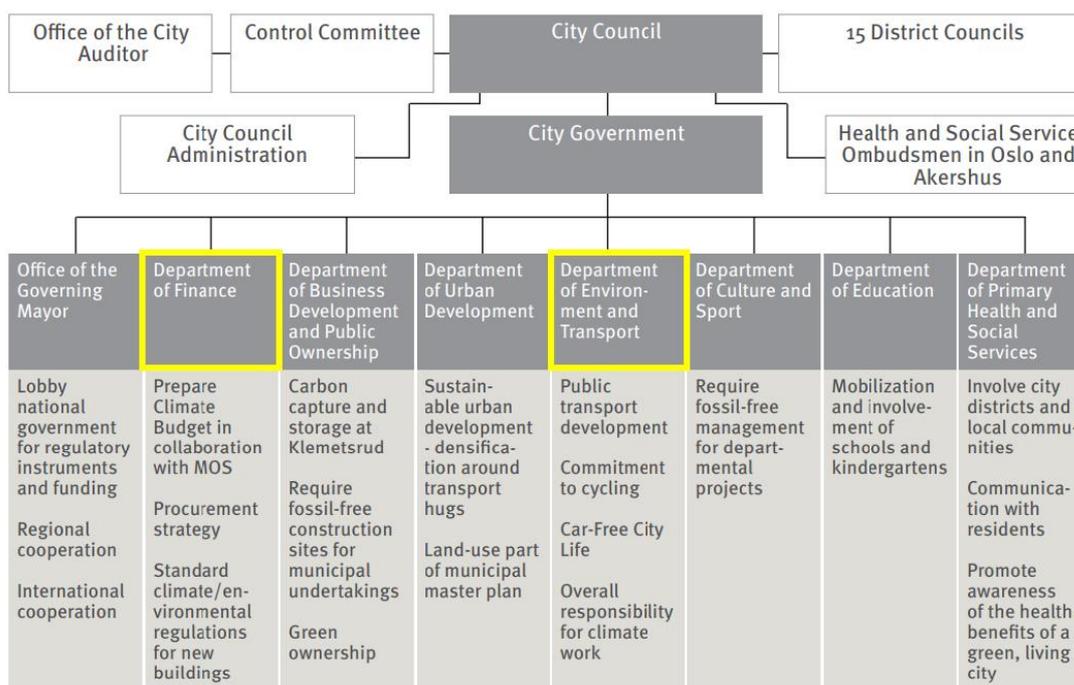
9.3. Acteurs concernés / Gouvernance

Le conseil municipal ne peut approuver que des plans de dépenses qui ont une chance réaliste de réduire les émissions de gaz à effet de serre, conformément aux objectifs de la stratégie climatique. Ceci place les objectifs climatiques au centre du processus de budgétisation financière.

L'Agence du climat d'Oslo existe depuis quatre ans et demi. Elle joue un rôle stratégique en formulant des propositions à la municipalité, et en répondant aussi à ses demandes, en vue de structurer une politique climatique et de tester des solutions que d'autres villes pourraient adopter par la suite.

C'est l'agence qui prépare le rapport technique du budget climat. Ce rapport résume les méthodes et les sources utilisées qui sont la base pour évaluer les effets des mesures.

Le budget climat le fruit d'un travail en tandem entre le département des finances et le département environnement et transports en collaboration avec l'ensemble des autres départements de la ville.



Organigramme de la ville d'Oslo

L'exercice s'étend sur toute l'année durant laquelle des analyses techniques sont réalisées et des consultations sont menées auprès des acteurs locaux et des citoyens. La liste d'une série de mesures est finalement établie avec leurs budgets, les cibles à atteindre et les services municipaux responsables de leur mise en œuvre.

9.4. Effets leviers

La ville d'Oslo prône pour une forte communication autour des co-bénéfices, « ne pas se borner aux chiffres est très important ». Pour assurer le suivi des différentes mesures prises, un baromètre du climat a été élaboré. Il est accessible au public sur internet et mis à jour et publié trois fois par an : il comporte 14 indicateurs.

En plus d'établir des cibles précises, d'indiquer les moyens concrets par lesquels on entend les atteindre et d'en rendre comptables les administrations concernées, l'exercice a le grand mérite de la **transparence** qui permet le débat public et la recherche de compromis en cas de difficulté.

La crise sanitaire de la Covid-19 est un défi pour la ville, et est venue affecter les priorités du budget des prochaines années à la fois l'exercice 2021 et la période du plan d'économie 2021-2024 sur le budget monétaire et sur le budget climat. Le conseil municipal s'attèle à faire face à la crise climatique avec vigueur, mais travaille continuellement à équilibrer les efforts sur le climat et la situation de la santé publique. La transcription au budget climat 2021 est en cours et sera rendue publique en fin d'année voire début janvier 2021.

Plusieurs autres villes norvégiennes et d'ailleurs en Europe, Manchester dans le cadre du projet européen Urbact Zero Carbon Cities, se sont inspirées de la démarche d'Oslo.

A noter – l'approche d'Oslo décrite ici diffère de celle développée récemment par I4CE auprès de 5 collectivités locales françaises nommée « évaluation climat des budgets » qui vise à qualifier les impacts sur le climat de chacune des dépenses incluses dans le budget et éclairer les arbitrages budgétaires.

RESSOURCES ET LIENS

<https://www.klimaoslo.no/wp-content/uploads/sites/88/2019/12/Climate-Budget-2020-Oslo.pdf>

CONTACT

Heidi Sørensen, Directrice de l'Agence du climat d'Oslo
Catrin Robertsen, conseillère, Agence du climat d'Oslo

CONCLUSION

Les cas étudiés montrent que les politiques publiques structurantes de sobriété qui sont menées par des collectivités locales sont encore balbutiantes. Néanmoins beaucoup d'ambition de sobriété se « cache » dans des actions qui ne sont pas affichées en tant que telles. Les exemples étudiés montrent la diversité des champs concernés et l'ampleur nécessaire des changements de pratiques et d'état d'esprit pour mener de telles politiques :

- Foncier
- Urbanisme et aménagement
- Logement
- Mobilité
- Consommation
- Alimentation
- Achats publics
- Démocratie participative
- Budget climat
- Economie circulaire
- Numérique

L'adhésion de la population et des acteurs du territoire est cruciale. Les actions co-construites ainsi ont de meilleures chances d'enclencher des co-bénéfices qui peuvent être très puissants. La sobriété choisie est aussi facteur d'enrichissement, de lien social. S'ils peuvent générer de la crainte, les chantiers qui vont s'ouvrir pour mettre cette question à l'agenda politique local et européen sont enthousiasmants ; y œuvrer est capital.

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique - nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols, etc., nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

LES COLLECTIONS DE L'ADEME



FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent : Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en œuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur : Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



EXPERTISES

L'ADEME expert : Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.



HORIZONS

L'ADEME tournée vers l'avenir : Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.



LA SOBRIÉTÉ DANS LES DÉMARCHES TERRITORIALES

L'étude ADEME – *La sobriété dans les démarches territoriales* – menée en 2020/2021 poursuit les quatre objectifs suivants :

- Réaliser un état des lieux des actions de « sobriété » mises en œuvre dans les territoires, par les collectivités, pour elles-mêmes, pour les entreprises et le grand public en France et en Europe
- Approfondir la connaissance des actions de « sobriété » relatives à 6 thèmes, la mobilité, l'alimentation, le bâtiment, l'aménagement, la consommation et le numérique
- Connaître les besoins et les freins des acteurs publics, associatifs, économiques dans la mise en œuvre de programme de sobriété,
- Identifier les axes de soutien de l'ADEME au développement de programmes et d'actions portant sur la sobriété dans les territoires.

Ce document constitue le premier volet de cette étude. Il propose un florilège de politiques territoriales de sobriété mises en place dans 9 territoires européens, dont 3 font partie du réseau de villes Energy Cities. Un second volet est dédié aux territoires français.

La rédaction de ce document s'est appuyée sur des recherches bibliographiques, des entretiens avec les personnes nommées en fin de chaque monographie ainsi que des entretiens réalisés auprès de personnes ressource du Wuppertal Institute (Allemagne), Institut für Energie- und Umweltforschung de Heidelberg (Allemagne), Friend of the Earth Europe, Klimaatverbond (Pays-Bas)...

Un fait marquant ressort de ces monographies et vient corroborer nos intuitions et les dires d'experts sur le sujet : la sobriété reste un axe très peu affiché dans les politiques publiques.

**Ce document propose un
florilège de politiques
territoriales de sobriété
mises en place dans 9
territoires européens.**

